Mieux habiter

Aujourd'hui, trois français sur 4 habitent en ville. Les villes se sont agrandies rapidement, ce qui a entraîné de nombreuses nuisances pour les habitants : pollution difficultés pour se loger, problèmes de transport…

Avec les habitants, les collectivités territoriales cherchent des solutions pour améliorer la qualité de vie et agir en faveur d'un développement durable.

Document 1 : vers une meilleure qualité de vie :

La notion de développement durable a été largement popularisée lors du premier sommet de la Terre à Rio en 1992. Le développement durable y a été défini comme « le développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre à leurs propres besoins ». Selon l'ONU, la population mondiale atteindra 9 milliards d'individus en 2050, soit 2 milliards de plus qu'aujourd'hui.

A l'échelle mondiale, les besoins en matière de développement restent immenses : plus de 1 milliard d'individus n'ont toujours pas accès à l'électricité ou à l'eau potable… Or, les limites du développement issu des révolutions industrielles sont également de plus en plus évidentes : épuisement de certaines ressources, pollutions diverses, menace sur la biodiversité sur terre et dans les océans, dérèglement climatique majeur annoncé, montée des inégalités…

Avec son premier agenda 21, adopté en 2009, la région Pays de Loire s'était engagée dans une politique de développement durable. En 2014, elle propose à l'ensemble des acteurs de proximité de fédérer des initiatives des uns et des autres autour d'objectifs communs listés dans une Charte régionale de développement durable. L'affiche présentée ici est une infographie qui a été réalisée pour présenter cette charte.

1) Il s'agit d'une affiche en faveur du développement durable, réalisée par la région Pays de la Loire en 2015.
2) Différentes activités humaines sont présentées :
    a. Des activités économiques : une usine, une grue, un bateau de pêche, une ferme (élevage), un champ avec un tracteur (agriculture), une éolienne (production d'électricité)
    b. Les activités de tourisme et de loisirs : un château, une plage, un terrain de basket ;
    c. Les activités liées au transport : un avion, un TGV, un camion, un bus, deux vélos, une voiture ;
    d. Les activités de service : une école
3) L'environnement est respecté grâce à l'équilibre entre les immeubles et les espaces verts, grâce à l'utilisation de sources d'énergie renouvelables (l'éolienne et les panneaux solaires sur le toit de l'école), grâce au respect de la diversité animale et enfin grâce à l'utilisation de transport non ou moins polluants (les vélos et le TGV).

Document 2 : la construction de nouveaux quartiers :

Le parc Martin Luther King est un espace vert public en cours d'aménagement à Paris, dans le XVIIe arrondissement. Il s'étend sur 10 hectares. Il fait partie d'un vaste projet de réaménagement d'un ancien quartier ferroviaire. Les réflexions autour de ce projet ont débuté en 2002 et les travaux ont été réalisés entre 2007 et 2017.

Ce projet urbain inclut la construction de plus de 3000 logements, de locaux d'entreprises, ainsi que l'implantation de commerces et de services (notamment une école).

Le parc a été pensé dans une optique de développement durable avec en particulier un bilan carbone nul ou proche de zéro, une gestion optimisée de l'énergie par l'utilisation d'une éolienne et de panneaux solaires, la récupération des eaux fluviales et la gestion des déchets. Conçu pour s'intégrer au plus près de la ville, le parc s'étire au pied des nouveaux bâtiments…

4) Au premier plan, il est possible de voir des familles dans un parc. Les gens se reposent, se promènent, discutent. C'est un espace de détente. A l'arrière-plan, on voit des immeubles récents : 3 sont terminés et deux autres sont en construction. Sur la gauche, on distingue une éolienne et une grue.
5) On voit des arbres, de l'herbe : une partie tondue (pour courir et s'installer), une partie non tondue (afin de favoriser des zones de biodiversité permettant aux insectes, notamment les abeilles de butiner le pollen des fleurs). On peut aussi citer l'éolienne, ainsi que les façades des immeubles en bois.
6) Vraisemblablement. Ce type de quartier est moins urbanisé et bétonnisé que d'autres. Il est possible d'avoir un accès à la nature par la présence du parc, soit un espace où il est possible de se rencontrer, d'échanger, de se défouler… C'est un lieu indispensable pour des personnes ne possédant pas d'espace extérieur personnel. Il favorise le « bien-être » et la « détente ».